

17- MARS 2023

STAGES A L'ETRANGER POUR LES RESIDENTS EN MEDECINE

(Deuxième semestre 2023)

Appel à CANDIDATURE

Les résidents répondant aux conditions d'éligibilité au stage à l'étranger selon la procédure en vigueur et souhaitant faire acte de candidature, doivent déposer leur dossier **du 13 Mars au 31 Mars 2023**.

Ceci concerne les résidents actuellement en **dernière année** de leur cursus qui postulent pour un stage à partir du premier Juillet 2023, **sous réserve de l'accord du collège de leur spécialité**.

La constitution du dossier (fiche à imprimer après inscription au site et formulaire du projet de stage) doit se faire selon la procédure réglementant les stages à l'étranger, l'ensemble des documents est téléchargeable en suivant le lien disponible sur le site du Ministère de la Santé.

Le dépôt du dossier se fait **au bureau d'ordre de la faculté de médecine d'origine** de la candidate ou du candidat. Aucun dossier ne sera accepté après les délais, le cachet du bureau d'ordre de la faculté faisant foi.

Les stages doivent avoir lieu **dans des services hospitalo-universitaires de la spécialité** du candidat et comporter des objectifs précis.

Pr Saoussen Hantous-Zannad

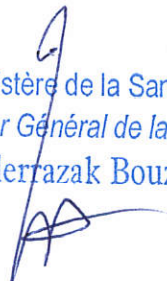
Présidente du bureau national

Des spécialités médicales


Dr. HANTOUS ZANNAD Saoussen
Professeur en Radiologie
Service d'Imagerie Médicale
Chef de Service
Hôpital Abderrahmen Mami l'Ariana

Pr Abderrazak Bouzouita

Directeur Général de la Santé


Ministère de la Santé
Directeur Général de la Santé
Pr. Abderrazak Bouzouita